

## Dossier de presse : 15 ans du Collectif les Morts de la Rue

*Diffusé le jour des morts, le 2/11/2021*

Depuis 2005, le Collectif les Morts de la Rue agit pour un adieu digne pour les (ex-)habitants de la rue en Région Bruxelloise. Pour son 15e anniversaire, nous dressons le bilan et revenons sur quelques événements et chiffres marquants de ces dernières années. Ce sont ces éléments que vous trouverez dans les pages qui composent ce dossier de presse. Les statistiques sont illustrées et accompagnées d'interprétations développées sur base de notre expérience de terrain.

Nous appelons « Mort de la Rue » toute personne décédée qui a vécu, à un moment de son existence, en rue en Région de Bruxelles-Capitale.

À propos du Collectif : Alertés par la précarité et la solitude dans laquelle certaines personnes sans-abri, ou ex sans-abri, peuvent être enterrées, des habitants de la rue, des bénévoles et professionnels du secteur sans-abris, des citoyens... vivant ou travaillant à Bruxelles, s'investissent dans le Collectif les Morts de la Rue. Sa mission est d' « *agir pour un adieu digne pour les habitants de la rue en Région Bruxelloise* ».

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui contribuent d'une façon ou d'une autre à réaliser la mission du Collectif les Morts de la Rue. En particulier, nous applaudissons l'implication du noyau du Collectif, sans qui le travail réalisé ne serait pas aussi abouti.

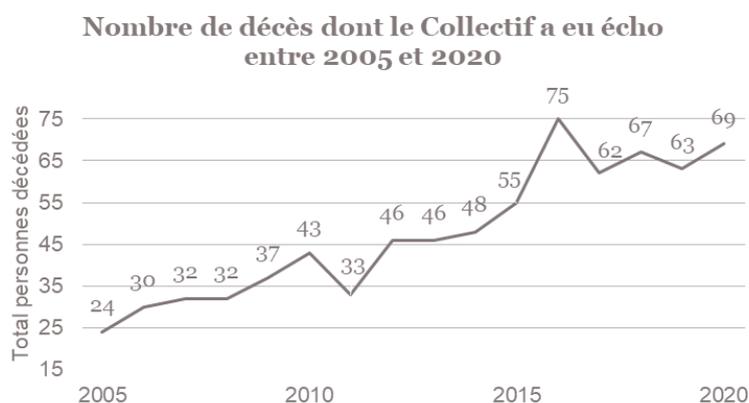
### **Avant-propos : note sur la collecte des données**

Le Collectif les Morts de la Rue est avant tout et surtout un projet humain. Lors de sa création et encore aujourd'hui, l'accent était mis sur ce qui se passe après le décès d'un (ancien) habitant de la rue. La collecte des données vient en support au développement des activités du Collectif. Dès lors, au départ, les informations étaient principalement reçues oralement. Nous n'en avons donc que peu de traces. Aujourd'hui, les données sont collectées de manière plus systématique, dans l'espoir qu'elles servent la recherche et les décisions politiques qui impactent les conditions de vie des habitants de la rue.



## 1. Nombre de décès de 2005 à 2020

Au total, le Collectif les Morts de la Rue a appris le décès de 762 personnes en 15 ans. Mais nous imaginons qu'il y a plus de morts de la rue que cela puisque l'information du décès ne remonte pas forcément toujours jusqu'au collectif. Par exemple, nous apprenons de nombreux décès bien après qu'ils aient eu lieu. Pour pallier cette différence, il serait intéressant de réfléchir à une meilleure façon d'avoir une vue globale sur le nombre de personnes qui décèdent en Belgique et à Bruxelles. Ceci nous permettrait d'avoir des données plus précises et, en conséquence, d'adapter notre activité en fonction et de balayer les idées reçues.



Entre 2005 et 2020, nous observons une **nette augmentation du nombre de décès** dont le Collectif a pris connaissance. Nous émettons plusieurs hypothèses quant à la cause de cette augmentation :

- **Le Collectif étant de plus en plus connu**, l'information quant aux décès lui parvient plus souvent. Aujourd'hui, il apprend 5,8 décès en moyenne par mois<sup>1</sup>.
- **Le nombre de personnes sans-abri à Bruxelles augmente** si l'on en croit le dernier rapport du dénombrement établi par Bruss'help. Dès lors, il semble couler de source que le nombre absolu de personnes sans-abri qui décèdent augmente également.

La plupart du temps, **nous ne connaissons pas les causes des décès**. En effet, les secrets médical et professionnel empêchent de communiquer cette information au Collectif. Dans quelques cas, la famille ou les proches nous en informent et nous savons, dès lors, que certains (ex-)habitants de la rue nous quittent à cause d'un cancer, d'une crise cardiaque, suite à une overdose ou une agression et bien d'autres causes encore. Plusieurs acteurs du secteur d'aide aux personnes sans-abri ont marqué leur intérêt pour l'approfondissement de cette connaissance, à travers une recherche. L'objectif serait de mieux comprendre les causes de décès directes et indirectes.

Les décès des (ex-)habitants de la rue surviennent toute l'année, comme le montre le graphique ci-contre. Il n'y en a pas plus en hiver qu'en été. Dès lors, il faut **s'écarter d'une**

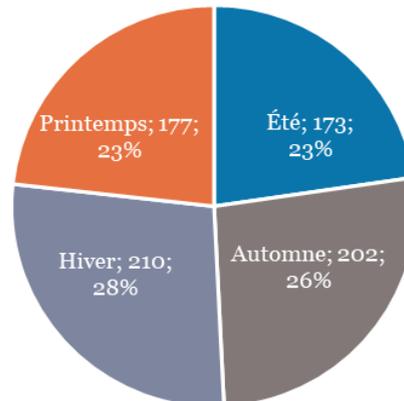
<sup>1</sup> Données de 2020.



COLLECTIF LES MORTS DE LA RUE :  
15 ANS DE COMBAT POUR UN ADIEU DIGNE

**“politique du thermomètre” et proposer de réelles solutions structurelles, amenant un changement profond et durable pour les personnes sans-abri et leurs conditions de vie.**

Répartition des décès appris  
entre 2005 et 2020, par saison



## 2. L'activité du Collectif

Le Collectif fonctionne grâce à son réseau. En effet, c'est lorsqu'il est prévenu du décès d'un (ex-)habitant de la rue qu'il peut commencer à tenter de contacter les proches et la famille pour l'organisation d'une cérémonie ou d'un rapatriement, si ces derniers ne sont pas déjà avertis. **Le plus souvent (52%), c'est un service du secteur d'aide aux personnes sans-abri qui nous informe d'un décès.** Mais notre réseau de signalement est également composé des hôpitaux (11% des signalements), des services de l'administration publique (10%), des habitants de la rue (8%), de la presse (7%), des services de police (5%), etc. Nous tenons à remercier chaque personne et institution qui nous signalent les décès, nous permettant ainsi de préparer un adieu digne à chacun, selon ses convictions de vie.

Nous sommes conscients qu'aujourd'hui, la notification d'un décès d'un (ex-)habitant de la rue au Collectif n'est pas encore systématique mais des tendances positives sont à souligner. Entre autres :

- Les hôpitaux de la Région de Bruxelles-Capitale nous avertissent de plus en plus lorsqu'un décès survient chez eux.
- Nous sommes de plus en plus sollicités par le secteur d'aide aux personnes sans-abri, qui nous connaît de mieux en mieux.

Ainsi, **entre 2005 et 2020, 518 cérémonies ont été organisées pour les morts de la rue**, en nombre proportionnel au nombre de décès par an, et cérémonies, en contact avec plusieurs religions et convictions de vie, selon les croyances et convictions de la personne décédée.

*“Je ne veux pas qu'il soit enterré comme un chien” est une crainte que nous entendons souvent. Les cérémonies que nous organisons sont souvent simples, mais avec de la musique, des photos, des témoignages, des fleurs, des bougies, parfois des pinceaux, une casquette, un blouson, une bière, des autocollants, des marqueurs, ... le défunt part accompagné d'humanité.”*

Bien entendu, nous observons une **diminution du nombre de cérémonies en 2020, dû au confinement**. En effet, le coronavirus a eu un impact conséquent sur l'organisation de ces cérémonies. Lors du premier confinement, un nombre très limité de personnes pouvait se rassembler lors de funérailles, impliquant l'absence du collectif dans de nombreuses cérémonies. De plus, ces dernières pouvaient difficilement se tenir dans les églises et autres lieux de cultes et l'accès aux morgues était impossible. La plupart s'est donc tenu en extérieur. Ensuite, à cause de la fermeture de l'Horeca, il n'y avait plus d'espace de parole, de partage et de décompression après les enterrements. Pour 15 personnes dont le Collectif a appris le décès cette année-là, aucun temps d'au revoir n'a pu être organisé.

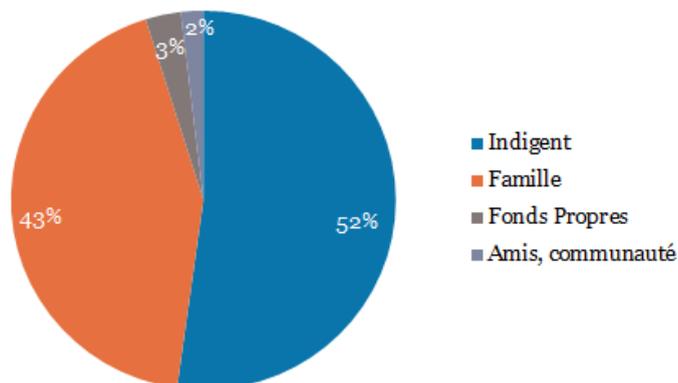
57% de ces cérémonies ont été organisées par ou en collaboration avec le Collectif. 40% sont organisées par la famille du défunt. En outre, 144 personnes ont été rapatriées vers leur pays d'origine. Il s'agit principalement de personnes venant du Maroc et de la Pologne.



## COLLECTIF LES MORTS DE LA RUE : 15 ANS DE COMBAT POUR UN ADIEU DIGNE

Si la plupart des cérémonies d'adieu sont prises en charge par les communes (52%), un nombre important d'entre elles sont payées par les familles du défunt (43%). 3% sont également financés sur fonds propres de la personne décédée.

### Prise en charge des obsèques



Nous observons un nombre croissant de cérémonies organisées pour des personnes indigentes et de cérémonies prises en charge par la famille.

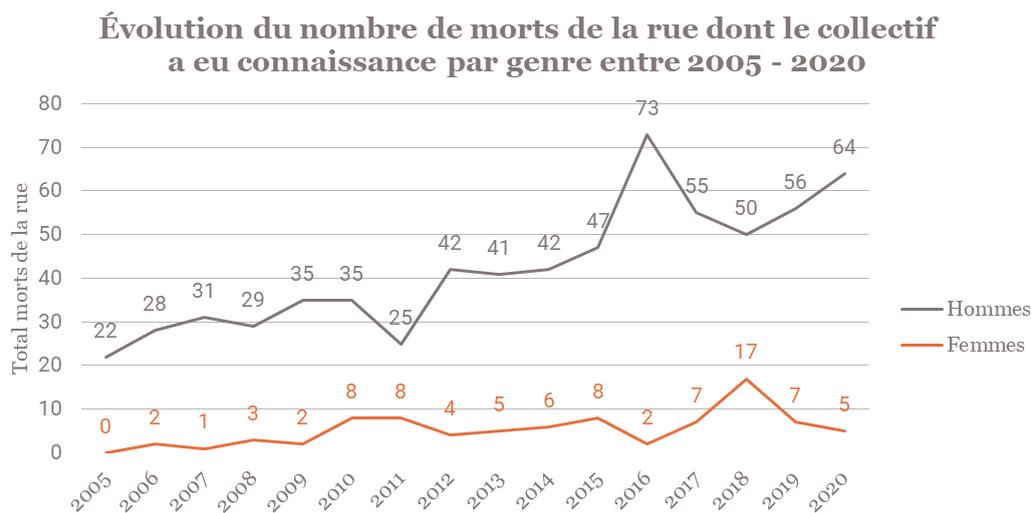
*“Quand le Collectif a démarré, les tombes des indigents étaient souvent anonymes. Nous avons travaillé avec les différentes communes pour qu’une plaque avec le nom et les années de naissance et de décès soient indiqués sur chaque tombe. Cela fait partie de l’adieu digne que nous voulons organiser pour chaque personne”*



### 3. Profils des personnes décédées entre 2005 et 2020

#### a) Le genre

Parmi l'ensemble des personnes dont le collectif a appris le décès depuis sa création, nous comptons 675 hommes (89%) et 85 femmes (11%).



Le collectif apprend le décès de presque 8 fois moins de femmes que d'hommes alors que près de 25% des habitants de la rue sont des femmes. Nous pensons que cette différence est essentiellement due au fait que les femmes sont moins souvent identifiées comme des personnes sans-abri. En effet, elles ressemblent moins à l'idée que l'on se fait de l'habitant de la rue, ce qui fait que le Collectif est moins souvent informé de leur décès par son réseau. D'autres explications pourraient être le fait qu'elles présentent moins de conduites à risque que les hommes, ou qu'elles sont plus rapidement mises à l'abri et sortent ainsi du radar de nos observations.

#### b) L'âge

Ci-dessous, la courbe de distribution selon leur âge de l'ensemble des personnes décédées entre 2005 et 2020. Elle correspond à celle des habitants de la rue suivis par DIOGENES.

Ces données ne sont qu'un témoin de plus de la difficulté de la vie en rue. Les personnes sans-abri manquent d'endroits où s'abriter, et n'ont pas suffisamment accès aux soins.

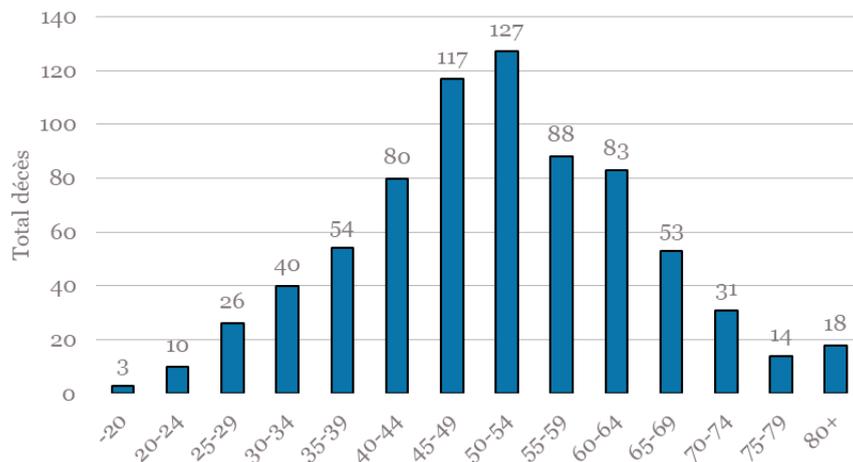
Lors d'une analyse plus approfondie, nous remarquons qu'au fil des années, les morts de la rue sont de plus en plus des personnes tombant dans les catégories d'âge les plus élevées. Ceci peut s'expliquer par des accompagnements plus longs et donc un lien plus durable entre la personne sans-abri et une ou plusieurs institutions du secteur. Et ce, même après



## COLLECTIF LES MORTS DE LA RUE : 15 ANS DE COMBAT POUR UN ADIEU DIGNE

avoir quitté la rue. Ce constat positif confirme le besoin des personnes sans-abri à créer du lien social.

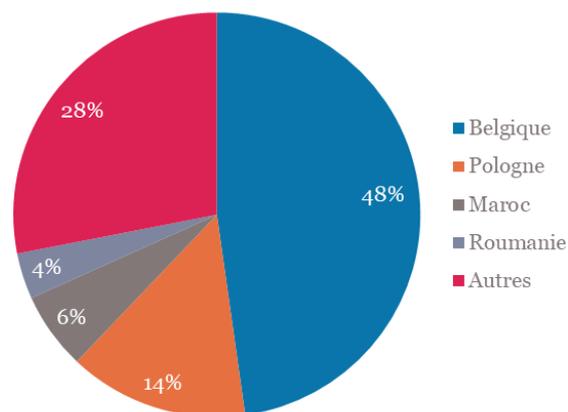
**Répartition du nombre de décès par tranche d'âge au moment du décès (2005 - 2020)**



### c) La nationalité

Au total, nous comptons 50 nationalités différentes parmi les personnes dont nous apprenons le décès. Les Belges sont les plus représentés, suivis par les personnes originaires de la Pologne, puis du Maroc. Bien que les personnes d'origine Roumaine soient fortement représentées en rue (voir chiffres 2020 de l'asbl DIOGENES), le Collectif est moins souvent tenu au courant de leur décès. Ceci peut être dû au fait que de nombreux Roumains sont des personnes dites Rom et que leur décès reste souvent dans ces communautés.

**Répartition par nationalité des personnes dont le Collectif a appris le décès entre 2005 et 2020**



## 4. Lieux de vie lors du décès et lieux de décès

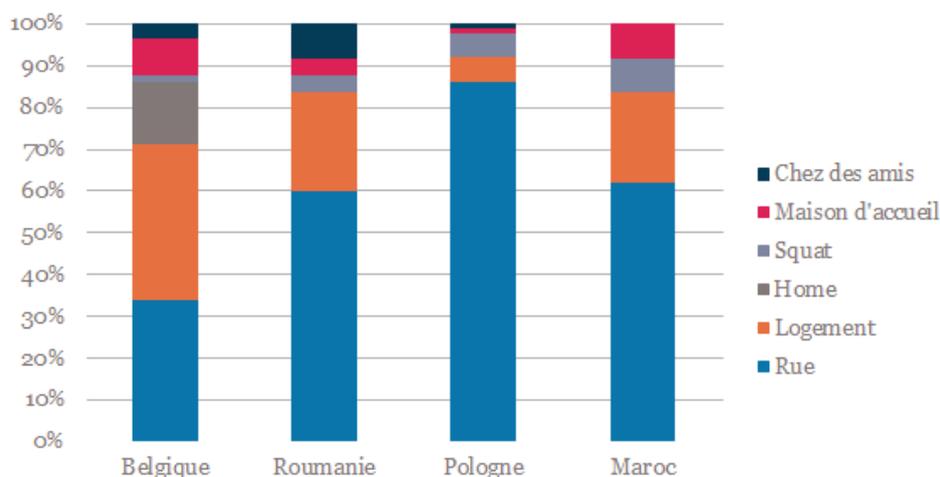
Sur l'ensemble des personnes dont le Collectif a appris le décès entre 2005 et 2020, **plus de la moitié vivait en rue (51%)**. Ce constat est alarmant. Parmi les 49% restants, certains vivaient en logement lors de leur décès (26%), d'autres dans une maison de repos (9%), et d'autres encore dans une maison d'accueil (7%), dans un squat (4%) ou chez des amis (3%).

En revanche, **la plupart des morts de la rue décèdent effectivement en milieu hospitalier (43%)**. L'occasion de souligner l'excellent travail du personnel soignant à destination des habitants de la rue. 15% des décès que l'on apprend ont lieu directement en rue, 12% en logement, et 10% dans d'autres lieux semi-publics. Les autres décès surviennent dans des maisons de repos (6%), des centres d'hébergement d'urgence (3%), des squats (4%), des maisons d'accueil (3%), chez des proches (3%), ou encore, à l'hôtel (1%).

Nous constatons également que les hommes vivaient majoritairement en rue lors de leur décès (52%) tandis que cette proportion est plus faible pour les femmes. Ceci rejoint notre hypothèse selon laquelle les femmes sont plus rapidement mises à l'abri. De même, **27% des hommes dont on a appris le décès sont décédés en rue ou dans un autre espace semi-public (canal, parc, gare...) contre 14% des femmes**. Notons aussi que 22% des femmes se trouvaient dans leur logement au moment du décès, pour seulement 10% des hommes.

Lorsque nous analysons les données pour les quatre nationalités les plus représentées (belges, polonais, marocains, roumains), nous remarquons que, proportionnellement, **les morts de la rue d'origine non belge vivaient le plus souvent en rue au moment de leur décès**.

Proportion du nombre de décès par nationalité selon le lieu de vie au moment du décès





COLLECTIF LES MORTS DE LA RUE :  
15 ANS DE COMBAT POUR UN ADIEU DIGNE

De même, nous constatons que les belges décèdent souvent à l'hôpital (45%), en maison de repos (11%) ou en logement (16%), tandis qu'il est plus courant que les personnes d'origine Roumaine<sup>2</sup>, Polonaise et Marocaine décèdent en rue ou dans d'autres espaces (semi-)publics (respectivement 46%, 40% et 28% des personnes). Ceci témoigne des difficultés pour les personnes issues de la migration à trouver un logement et à avoir accès aux soins et à leurs droits.

---

<sup>2</sup> Les Roumains sont souvent des personnes dites Rom. Ces dernières organisent souvent l'adieu de leurs proches au sein-même de leur communauté. Dès lors, ce sont des décès que nous n'apprenons pas (toujours).

